

LE SUFFRAGE FAMILIAL OU SUFFRAGE UNIVERSEL INTÉGRAL, LE VOTE DES FEMMES, par André Toulemon, un volume broché 25 frs, franco 27 frs. (Librairie Sirey, 22, rue Soufflot).

Ce livre est un des premiers qui expose dans son ensemble la question du vote familial. Dans la préface qu'il a consacrée à cet ouvrage, M. Pernot le présente ainsi :

« Ardent défenseur de la famille, M. André Toulemon s'est employé avec un rare bonheur, à faire cette éducation, apportant à son œuvre, toute la foi d'un « familial » convaincu, l'érudition d'un sociologue averti et les qualités d'un avocat habile et disert.

« Ceux qui, dorénavant, chercheront à s'instruire sur l'important problème du suffrage familial, ne trouveront nulle part une réserve plus riche de fortes pensées et de faits probants.

« Et ceux qui, soit par la plume, soit par la parole, voudront se faire les protagonistes de la réforme, auront à leur disposition une abondante documentation, présentée dans un ordre parfait et commentée de la façon la plus claire.

« Rien n'a été négligé; ni les opinions émises par les hommes d'Etat, les penseurs et les sociologues de notre temps, ni les doctrines des législateurs et des philosophes anciens sur le grave problème de la participation des citoyens au choix des Pouvoirs Publics. »

Pour notre part, nous avons lu avec intérêt le chapitre sur « le Vote des Femmes », qui définit très nettement la position des familiaux. M. Toulemon est évidemment féministe et il cite volontiers ce passage de la Revue de l'Alliance Nationale :

« Devant l'urne, le plus arriéré des laboureurs, le plus obscur des pères, le plus illettré des manœuvres, le plus ignorant des pêcheurs est l'égal des savants les plus illustres et des hommes d'Etat les plus éminents. Et c'est parfait. Mais pourquoi telle ou telle femme professeur, commerçante ou industrielle, n'est-elle pas au moins l'égale de ce père, de ce laboureur, de ce manœuvre, de ce pêcheur? »

Mais s'il reconnaît le principe de nos droits il ne peut s'empêcher d'ajouter, d'accord avec M. Roullaux-Dugage :

« La poussée d'égoïsme célibataire que provoquerait inmanquablement le renforcement du suffrage antifamilial par l'admission au scrutin d'une nouvelle majorité de célibataires aurait fatalement pour conséquence une poussée certaine d'individualisme. Or l'individualisme a des conséquences beaucoup plus dures pour la femme que pour l'homme. »

Et puis, il souligne lui-même l'intérêt qu'auraient les familiaux à soutenir eux-mêmes le vote féminin, révélant avec franchise ce que nous avons maintes fois dit nous-mêmes :

« En effet qu'on y songe bien : si le droit de vote est accordé aux femmes sans que le suffrage familial soit institué, l'occasion, l'occasion unique, exceptionnelle sera perdue d'organiser le suffrage universel intégral et avec lui la représentation de la famille. »

Eu résumé, M. Toulemon a fait un livre sincère et complet et ses deux tables, l'une par matières, l'autre par noms d'auteurs cités, rendront les recherches facilitées à tous ceux que la question intéresse.

1934-27-01
n° 1094.